

Lamentin le 23 mars 2012

Monsieur le Préfet de Région,
Monsieur le Vice-président du CR,
Monsieur le Vice-président du CG,
Représentant aussi Monsieur le Maire du Lamentin,
Monsieur le Président de la CAF,
Monsieur le Président de la CCIM,
Madame la Présidente et membres du Club Soroptimist,
Mesdames et Messieurs, les chefs d'entreprise,

En vous remerciant d'avoir répondu à notre invitation, il me revient le privilège de vous souhaiter, au nom de l'ARMECI, la bienvenue sur ce site dédié à la 1^{ère} crèche inter entreprises de la Martinique, voire de tout l'Outre-mer.

Monsieur le Préfet, je vous remercie d'avoir donné suite à ma demande pressante de fixer cette date de pose de 1^{ère} pierre du fait de l'arrivée imminente de la période de réserve.

Permettez que je profite de cette opportunité pour dire aussi MERCI à toutes celles et à tous ceux que j'ai rencontrés depuis juillet 2006, à l'occasion de la préparation du programme de mon 2^{ème} mandat de Présidente du club Soroptimist de Fort de France.

Et pour égrainer, le plus brièvement possible, ce chapelet de mercis, j'ai choisi d'emprunter la voie chronologique, la plus facile en pareille circonstance.

La première personne que j'ai approchée est Josette AUGUSTIN, notre DRDFE, qui m'a confortée dans mon idée qui s'est révélée, a posteriori, quelque peu extravagante, voire même un peu folle. J'ai donc retrouvé les membres du bureau de mon club en leur annonçant, la fleur au fusil : EUREKA, je vais construire une crèche interentreprises.

Josette, je te remercie, en dépit de mon inconscience du moment, de m'avoir assurée de ton soutien moral et financier.

Pascale MARIE-CLAIRE, membre du club et proche de moi professionnellement, habituée à mes prises de risques, n'a pas hésité à se porter candidate au poste de Chef de projet.

A ce stade de ce parcours, l'on pourrait imaginer qu'il s'agit d'une de ces histoires de femmes. Cela se pourrait, mais pour notre bonheur, il y a rarement de belles histoires de femmes, sans votre efficace et active participation, Messieurs.

Nous voilà donc prêtes à partir à la conquête de nos futurs partenaires. Tout d'abord la CAF qui non seulement nous a laissé entrevoir notre future collaboration, mais a accepté de financer une partie de la 1^{ère} étude de faisabilité.

Je dois rendre un vibrant hommage au directeur de l'époque, Mr LEOCADIE, et à son chef de service, Rodrigue DUFEAL. Devenu depuis directeur de la CGSS, Monsieur LEOCADIE figure déjà au nombre de nos futurs clients.

Mais pour parfaire le financement des études préalables, les membres du club se sont transformés, le temps d'un samedi tout entier, en vendeuses d'articles de luxe ou pseudo-luxe liquidés à des prix imbattables, articles récupérés chez amies et connaissances d'ici et d'ailleurs (Paris, Miami etc.).

Très riches du résultat financier de cette vente, et assurées du soutien d'Air caraïbes & Karibéa hôtels, nous confions l'étude de faisabilité à Crèche Attitude, leader national dans la création et la gestion de crèches d'entreprises clés en main.

De nombreux chefs d'entreprise que je remercie pour leur accueil nous ont accordé le temps nécessaire aux entretiens et invité leurs salariés à répondre au questionnaire.

La 2^{ème} étude, a été cofinancée par la CDC et le ministère de l'Outre-mer du temps de Mr ESTROSI.

La phase concrète a réellement débuté avec le Conseil général, collectivité de référence. Mme FANON m'a confiée aux bons soins du Dr BRANCHET, Médecin de la PMI pour la marche à suivre et c'est avec beaucoup de chaleur que la Commission des Affaires sociales, présidée par Mme BAURAS nous a reçues et assurées de son soutien.

Où situer cet équipement, si ce n'est qu'en territoire d'entreprises. M. SAMOT, le Maire du Lamentin, m'a, au sens propre comme au sens figuré, ouvert très grands les bras et m'a très fortement encouragée dans ma démarche. Il a tout de suite visualisé le terrain idoine. M. le Maire, m'a dès le départ, accordé sa confiance et surtout aidé à recharger mes batteries, toutes les fois où cela était nécessaire. Qu'il en soit amplement remercié.

Je reconnais, par ailleurs, avoir fait preuve d'une certaine outrecuidance en demandant à Maryse CROCHEMAR-PELAGE, Soroptimiste de Fort de France Alizés Sud, qui venait d'achever la maîtrise d'œuvre de la Maison de la Mère et de l'Enfant, d'accepter de faire les plans de la crèche, avec paiement largement différé.

Chère Maryse, tu as connu des moments difficiles, c'est vrai, mais sache que j'ai, bien des fois, atteint le summum du découragement, mais comme dit notre proverbe : « *Femm' cé chatain'* ». Seul, M. BONVENT de la BRED, qui a été magnanime, pourrait vous décrire l'ampleur de mon culot.

C'est vrai, le plus dur était la mise en place des financements. Les démarches étaient avancées avec le Conseil général et la CAF mais leur contribution était insuffisante. Je n'ai pas hésité à m'adresser au Conseil régional dans le cadre de son plan de relance, et sitôt connue la décision du Département, la Région a accepté de s'aligner. J'adresse mes plus vifs remerciements à M. le Président du conseil régional.

Connaissant, fort heureusement, les rouages des Fonds européens, Pascale et moi avons pu débusquer l'axe, la mesure et la ligne du FEDER dédiés à la petite enfance.

Mais la connaissance des rouages n'était pas suffisante, j'ai, ô miracle, rencontré la Chargée de Mission à la DAT séduite par l'originalité du projet et l'intérêt du dossier. Mme GUENOT-REBIERE, je ne vous remercierai jamais assez, car vous avez été pour moi du plus grand secours.

Mais je ne peux passer sous silence le rôle que joue l'ARMECI, l'Association qu'il a fallu créer en octobre 2010 par addition des membres du Club et de ceux de l'Association pour l'Aide à l'Enfance, et dont émane le seul homme du CA : Jocelyn MARRON. Un grand merci à tous les membres du CA, et tout particulièrement à Yolaine, mon appréciable trésorière et à Annabelle mon incomparable vendeuse.

Mesdames et Messieurs, j'ai essayé de faire bref et surtout abstraction des nombreuses difficultés qui ont jalonné ce long cheminement pour ne retenir que les aspects positifs.

Nous sommes parvenues à une étape capitale et le recours à CED et à l'équipe de Philippe EADIE en qualité d'AMO constitue à mes yeux un gage de répit et de qualité pour la suite de l'opération. M. EADIE, j'espère que vos aimables et efficaces collaboratrices n'auront pas trop à souffrir de mes impatiences.

Je rappelle aux chefs d'entreprises adjudicataires mes souhaits exprimés lors de la réunion de lancement du chantier, souhaits de respect de délais et de mise en œuvre des critères de rigueur et d'excellence, car nous avons des comptes à rendre à toutes les instances qui nous ont fait confiance.

Mr le Préfet, Mr les représentants des Collectivités régionale, départementale et municipale, MM les Président et Directeur de la CAF, j'ai toujours manifesté le plus grand respect pour les fonds publics et je souhaite à l'occasion de ce chantier offrir une nouvelle démonstration réussie d'un partenariat Public-Privé.

J'invite tous les membres de mon club, et singulièrement les toutes nouvelles, à mesurer le chemin parcouru et à évaluer l'actif du bilan de ce club créé en 1965 à l'initiative de Mme Fernanda ROY-CAMILLE avec d'autres femmes qui, à l'époque, ne disposaient pas de moyens financiers, ne connaissaient ni les fonds européens, ni les subventions régionales et encore moins les réserves foncières communales.

Mesdames et Messieurs, je vous renouvelle mes plus vifs remerciements d'avoir répondu à notre invitation, d'avoir pris toute votre part à la mise en œuvre de ce projet, de nous avoir permis d'arriver à cette étape décisive de ce chantier, exemple par excellence d'une démarche solidaire et intergénérationnelle.

Pour terminer, j'entends vous donner rendez-vous en ces lieux, dans neuf mois, pour l'inauguration de ce beau cadeau de Noël que nous offrirons aux bébés des salariés (hommes et femmes) des entreprises dont les dirigeants sont, je suis convaincue, pleinement conscients que le bien être au travail de leurs collaborateurs est le gage de la bonne santé de leur entreprise.

Merci, Mesdames et Messieurs, pour votre bienveillante attention

Marie-Eugénie ANDRÉ